

RCS : AIX EN PROVENCE

Code greffe : 1301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AIX EN PROVENCE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 00799

Numéro SIREN : 442 442 422

Nom ou dénomination : A.C.G. INDUSTRIES

Ce dépôt a été enregistré le 31/08/2018 sous le numéro de dépôt 7221

Désignation de l'entreprise : ACG INDUSTRIES		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise 19, résidence La Rabiote 13540 PUYRICARD		Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 4424422000014		Néant ☐ *				
		Exercice N clos le. 31/12/2017				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB				
		Frais de développement * CX				
		Concessions, brevets et droits similaires AF				
		Fonds commercial (1) AH				
		Autres immobilisations incorporelles AJ				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL				
		IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN			
	Constructions AP					
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR					
	Autres immobilisations corporelles AT		3 840	3 091	749	
	Immobilisations en cours AV					
	Avances et acomptes AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS			
		Autres participations CU	2 422 704	265 215	2 157 489	
		Créances rattachées à des participations BB				
		Autres titres immobilisés BD				
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Prêts BF			
			Autres immobilisations financières * BH	49		49
TOTAL (II) BJ			2 426 593	268 306	2 158 287	
CRÉANCES			Matières premières, approvisionnements BL			
			En cours de production de biens BN			
		En cours de production de services BP				
		Produits intermédiaires et finis BR				
		Marchandises BT				
DIVERS		Avances et acomptes versés sur commandes BV				
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	33 758		33 758	
	Autres créances (3) BZ	202 081		202 081		
	Capital souscrit et appelé, non versé CB					
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	147 067	6 806	140 261		
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	575 219		575 219		
	Charges constatées d'avance (3)* CH					
	TOTAL (III) CJ	958 125	6 806	951 319		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Écarts de conversion actif * (VI) CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		3 384 718	275 112	3 109 606		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :		

COPIE CERTIFIÉE CONFORME,
Le Président Dr Gal

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2018

Désignation de l'entreprise		ACG INDUSTRIES		Néant ☐ *	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 691 494...)	DA	691 494		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	32 914		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	91 933		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG	2 078 967		
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 188		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)		DL	3 046 496		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV	23 052		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	16 830		
	Dettes fiscales et sociales	DY	23 024		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	205		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)		EC	63 110		
Ecart de conversion passif * (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 109 606		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	63 110			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : ACG INDUSTRIES		Néant ☐ *						
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens * services *	FD		FE		FF	
			FG	107 802	FH		FI	107 802
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	107 802	FK		FL	107 802	
	Production stockée *				FM			
	Production immobilisée *				FN			
	Subventions d'exploitation				FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	496		
	Autres produits (1) (11)				FQ			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	108 298
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	32 755	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 609	
	Salaires et traitements *					FY	48 955	
	Charges sociales (10)					FZ	25 262	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	221	
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	6 703
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	1	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	115 507
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(7 208)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	125 120	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3 530	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM	4 611	
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO	29 589	
Total des produits financiers (V)						GP	162 850	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR		
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT	14 375	
	Total des charges financières (VI)						GU	14 375
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	148 475	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	141 267	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ACG INDUSTRIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	32 813	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	32 813	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI	32 813	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	22 892	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	303 961	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	152 773	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	151 188	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
RETOUR MEILLEUR FORTUNE FORGEVAL			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	32 813	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		

A.C.G. INDUSTRIES
Société Anonyme
au capital de 691.494 euros.

Siège Social : 19 Résidence La Rabiote
13540 Puyricard

442 442 422 AIX EN PROVENCE

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2017

Présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle
devant statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017

par:

CPA AUDIT

Société de commissaire aux comptes,
Membre de la compagnie régionale d'Aix en Provence
11 A, rue Haxo
13001 MARSEILLE

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Société A.C.G. Industries

Exercice clos le 31 décembre 2017

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.C.G Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués., les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

PA

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Marseille, le 1^{er} juin 2018

Le Commissaire aux Comptes

CPA AUDIT

Pierre AMARAGGI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'PA' followed by a stylized flourish or 'y'.

ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle

12

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	3 840	3 091	749	0,02	205	0,01
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	2 422 704	265 215	2 157 489	69,38	2 152 878	69,33
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	49		49	0,00	49	0,00
TOTAL (I)	2 426 593	268 306	2 158 287	69,41	2 153 132	69,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	33 758		33 758	1,09		
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	14 483		14 483	0,47	3 293	0,11
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 482		3 482	0,11	2 250	0,07
. Autres	184 116		184 116	5,92	319 087	10,28
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement	147 067	6 806	140 261	4,51	88 019	2,83
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	575 219		575 219	18,50	539 554	17,38
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	958 125	6 806	951 319	30,59	952 202	30,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	3 384 718	275 112	3 109 606	100,00	3 105 334	100,00

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 691 494)	691 494	22,24	691 494	22,27
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	32 914	1,06	32 914	1,06
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	91 933	2,96	91 933	2,96
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	2 078 967	66,86	2 075 928	66,85
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	151 188	4,86	141 337	4,55
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	3 046 496	97,97	3 033 607	97,69
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés	23 052	0,74	33 620	1,08
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 830	0,54	13 390	0,43
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	5 605	0,18	7 251	0,23
. Organismes sociaux	11 792	0,38	12 027	0,39
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	5 626	0,18	5 234	0,17
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	205	0,01	205	0,01
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	63 110	2,03	71 727	2,31
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	3 109 606	100,00	3 105 334	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)	Variation absolue (12 / 12)	%
--------------------	---	---	-----------------------------------	---

	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	107 802		107 802	100,00	111 000	100,00	-3 198	-2,87
Chiffres d'Affaires Nets	107 802		107 802	100,00	111 000	100,00	-3 198	-2,87

Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			496	0,46	2 376	2,14	-1 880	-79,11
Autres produits			0	0,00				
Total des produits d'exploitation (I)			108 298	100,46	113 376	102,14	-5 078	-4,47
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			32 755	30,38	49 142	44,27	-16 387	-33,34
Impôts, taxes et versements assimilés			1 609	1,49	1 982	1,79	-373	-18,81
Salaires et traitements			48 955	45,41	45 398	40,90	3 557	7,84
Charges sociales			25 262	23,43	26 064	23,48	-802	-3,07
Dotations aux amortissements sur immobilisations			221	0,21	458	0,41	-237	-51,74
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 703	6,22	599	0,54	6 104	N/S
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges			1	0,00	2	0,00	-1	-49,99
Total des charges d'exploitation (II)			115 507	107,15	123 644	111,39	-8 137	-6,57
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-7 208	-6,68	-10 268	-9,24	3 060	29,80
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			125 120	116,06	93 072	83,85	32 048	34,43
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés			3 530	3,27	4 088	3,68	-558	-13,64
Reprises sur provisions et transferts de charges			4 611	4,28			4 611	N/S
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			29 589	27,45	36 648	33,02	-7 059	-19,25
Total des produits financiers (V)			162 850	151,06	133 809	120,55	29 041	21,70
Dotations financières aux amortissements et provisions					22 962	20,69	-22 962	-100,00
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements			14 375	13,33	5 164	4,65	9 211	178,37
Total des charges financières (VI)			14 375	13,33	28 126	25,34	-13 751	-48,88
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			148 475	137,73	105 683	95,21	42 792	40,49
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			141 267	131,04	95 414	85,96	45 853	48,06

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2017 au 31/12/2017

Présenté en Euros

Edité le 22/05/2018

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2017 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2016 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	32 813	30,44	26 476	23,85	6 337	23,93
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	32 813	30,44	26 476	23,85	6 337	23,93
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	32 813	30,44	26 476	23,85	6 337	23,93
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	22 892	21,24	-19 447	-17,51	42 339	217,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	303 961	281,96	273 660	246,54	30 301	11,07
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	152 773	141,72	132 323	119,21	20 450	15,45
RÉSULTAT NET	151 188	140,25	141 337	127,33	9 851	6,97
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2016 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 3 109 606,25 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 151 188,04 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/05/2018 par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Provisions pour dépréciation d'actif : elles sont constituées pour tenir compte des risques d'irrecouvrabilité relatifs à l'actif existant à la date de clôture des comptes.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

- diminution des charges sociales de 2 692 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts de soutien à nos filiales industrielles.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 2 426 593

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 008		168	3 840
Immobilisations financières	2 422 753			2 422 753
TOTAL	2 426 761		168	2 426 593

Amortissements et provisions d'actif = 268 306

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	3 803		712	3 091
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières	269 826		4 611	265 215
TOTAL	273 629		5 323	268 306

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Agencements divers	405	405	0	5 ans
Mat. de bureau & informatique	1 682	933	749	3 à 5 ans
Mobilier	1 752	1752	0	5 ans
TOTAL	3 839		749	

Etat des créances = 235 888

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	49		49
Actif circulant & charges d'avance	235 839	235 839	
TOTAL	235 888	235 839	49

Provisions pour dépréciation = 6 806

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers	599	6 703		496	6 806
TOTAL	599	6 703		496	6 806

Informations complémentaires sur le bilan actif

Abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune en cours au 31/12/2017 :

Avec la Société FORGEVAL

- Montant initial	213 530 Euros
- Montant repris en profit sur l'exercice	-32 813 Euros
- Abandon de créance restant	= 180 717 Euros

Avec la Société RIMBERT STEEL

- Montant initial	76 897 Euros
- Montant repris sur l'exercice	NEANT
- Abandon de créance restant	76 897 Euros

Dépréciation des titres de participation :

Compte tenu des pertes de la Société RIMBERT STEEL sur les années 2008, 2009, 2010, et 2011 et 2012 ainsi que de l'augmentation de capital réalisée au cours de l'exercice 2011, une provision pour dépréciation a été constituée pour un montant cumulé de 224 125 euros sur 2013. Au cours de l'exercice 2014, une provision supplémentaire a été passée pour 28 759 euros.

Au cours de l'exercice 2015, une reprise a été effectuée pour 6 020 euros. En 2016 une provision complémentaire de 22 962 Euros a été enregistrée. En 2017, une reprise a été effectuée pour 4 611 euros. Le montant total de la provision au 31/12/2017 est de 265 215 Euros.

Compte tenu du bénéfice enregistré par la Société DALLANESE PASCALU sur l'année 2013, une reprise sur provision pour dépréciation des titres a été enregistrée pour un montant de 141 935 euros soit une provision net de 77 923 euros sur 2013. Sur l'exercice 2014, une reprise sur provision a été enregistrée pour 77 923 euros ce qui annule la provision pour dépréciation de titres DALL'ANESE PASCALU.

Les titres de la SCI JP IMMOBILIER ne donnent pas lieu à la constitution de provision compte tenu de la valeur de l'ensemble immobilier.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 691 494

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	230 498	3,00	691 494
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	230 498	3,00	691 494

Etat des dettes = 63 110

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	23 052	23 052		
Fournisseurs	16 830	16 830		
Dettes fiscales & sociales	23 024	23 024		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	205	205		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	63 110	63 110		

Charges à payer par postes du bilan = 14 770

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	6 360
Dettes fiscales & sociales	8 410
TOTAL	14 770

Informations complémentaires sur le bilan passif

Engagement de retraite :

L'engagement de retraite n'est pas valorisé en raison de son caractère non significatif à la clôture de l'exercice.

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**

Ventilation du chiffre d'affaires = 107 802

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	2 802	2,60 %
Produits des activités annexes	105 000	97,40 %
TOTAL	107 802	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 22 892

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	-7 208	-948	-6 260
Résultat financier	148 475	19 525	128 950
Résultat exceptionnel	32 813	4 315	28 498
TOTAL	174 080	22 892	151 188

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

La société ACG INDUSTRIES est tête de groupe dans le cadre du régime d'intégration fiscale qui comprend les sociétés suivantes :

- SAS FORGEVAL
- SAS DALL'ANESE PASCALU
- SA ACG INDUSTRIES

Produits exceptionnels : Application de la clause de retour à meilleure fortune pour la société :

- FORGEVAL : 32 813 Euros.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 850
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 850

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	1	0

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges à payer = 14 770

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Four. factures non parvenues(408100)	6 360
TOTAL	6 360

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges payés dus(428200)	1 955
13e mois à payer(428600)	3 650
Charges soc/13e mois à payer(438600)	1 825
Charges soc/conges à payer(438620)	980
TOTAL	8 410

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FORGEVAL	320 247		100	649 873	649 873			14 031		
RIMBERT STEEL	319 000		90	503 076	237 861			204 955	5 098	
DALL ANESE	352 880		100	949 805	949 805			1 290 825	34 535	
JP IMMOBILIER	300 000		100	299 950	299 950			104 654	57 735	
ACGR TOLERIE	800 000		100	10 000	10 000			2 933 094	132 454	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
ACGR SURFACES	250 000		100	10 000	10 000			1 952 487	78 739	
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										

Participations non reprises en A:

ACG INDUSTRIES

Société Anonyme

au capital de 691 494 euros

19 Résidence La Rabiote

13540 PUYRICARD

442 442 422 RCS AIX EN PROVENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 18 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2017 s'élevant à 151 188,04 euros de la manière suivante :

- A la distribution d'un dividende de 0,65 € par action, soit pour les 230 498 actions composant le capital de la Société, un dividende global de -----	149 823,70 €
- Le solde sur le compte « Autres Réserves », soit -----	1 364,34 €
Total égal au Résultat à affecter, ci -----	151 188,04 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 18 juin 2018.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président du
Conseil d'Administration

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le Président Dr Gal